Le seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 50,000 personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! — NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: 1309, 6ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask. Téléphone 3051. REDACTION:—545, 19ième rue Est

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $3.00

J.-E. MORRIER, Administrateur

17ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, le 22 février 1928 — No. 50

Dans la vérité intégrale

Nous terminons dans le présent numéro la publication du texte intégral de l'Encyclique de Notre Saint Père le Pape Pie XI sur les moyens de réaliser la véritable unité de religion.

Nos lecteurs se seront fait un devoir de lire très attentivement et de méditer ce document émanant de l'autorité infaillible du Vicaire de Jésus-Christ.

On nous permettra d'attirer leur attention de nouveau sur cette pièce de la plus haute importance.

Jugeant son époque, qui est aussi la nôtre et avec les mêmes traits encore plus accentués, Louis Veuillot écrivait: "Quel politique dit tout ce qu'il croit, avoue tout ce qu'il veut, n'efface quelque trait de la vérité dont il est convaincu? On craint les fronces de la publicité, les mépris de l'ignorance, les vexations de la liberté. Redoutable honte de notre misérable temps: la vérité apparaît comme le danger suprême! Dans cette atmosphère chargée de matières inflammables, la lumière semble ne pouvoir servir qu'à mettre le feu. Sans doute, il y a grande chance de marcher à travers tant de ténèbres ouvertes sur tant de précipices. Chacun en convient, chacun le crie... Mais enfin, si la lumière met le feu?... Et chacun trouve plus sage de s'exposer à tomber que de s'exposer à sauter."

Il n'en est pas ainsi de Notre Saint Père le Pape.

Gardien infaillible de la vérité divine, il parle lorsque l'heure est venue et sa parole c'est la vérité intégrale, c'est la pleine lumière qui éclaire les esprits, qui dirige les consciences comme le phare allumé en haute mer.

Lui, il dira la vérité, toute la vérité: il avouera tout ce qu'il veut, il n'effacera aucun trait de la vérité. C'est l'Esprit Saint qui parle par sa bouche, ne pouvant ni se tromper ni nous tromper.

Nulle puissance de la terre n'est revêtue d'une telle autorité, car nulle autre n'a le droit de pénétrer jusqu'à l'esprit. La parole du Pape s'adressant à toute l'Eglise c'est la parole infaillible de Dieu. Ecoutons-la avec tout le respect, la soumission et l'amour dûs à l'autorité de Dieu même.

* * *

Le Pape constate d'abord le désir universel de paix et d'union entre toutes les âmes et entre tous les peuples.

Mais comment pourra se réaliser cette union? Peut-on nourrir l'espoir "qu'on pourrait facilement amener les peuples, en dépit de leurs dissidences religieuses, à s'unir dans la profession de certaines doctrines admises comme un fondement commun de vie spirituelle"?

Non, dit le Pape. "De pareils efforts n'ont aucun droit à l'approbation des catholiques, car ils s'appuient sur cette opinion erronée que toutes les religions sont plus ou moins bonnes et louables."

Non, dit le Pape, "Sous les séductions de la pensée et la caresse des mots se glisse une erreur incontestablement des plus graves et capable de ruiner de fond en comble les assises de la foi catholique".

Sans doute, l'union de tous les chrétiens est chose absolument désirable, c'est le voeu du Christ que tous ses disciples soient "un". Mais encore une fois, comment pourra se réaliser cette union?

Dans la vérité seule, dans la vérité intégrale qui n'ajoute rien et ne retranche rien au dépôt de la Révélation, répond le Pape.

Or, quelle est la vérité intégrale? C'est qu'il n'y a qu'une seule Eglise fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Cette Eglise est une société parfaite. C'est une société visible que l'Evangile compare à un royaume, une maison, un bercail, un troupeau. C'est une société identique dans tous les temps, la même aujourd'hui qu'aux temps apostoliques. C'est une société possédant l'unité de foi et de gouvernement. C'est l'Eglise catholique.

Impossible donc de rêver une sorte de confédération des Eglises qui se disent chrétiennes, le protestantisme par exemple, mais qui se sont détachées de l'unité de foi et de gouvernement, et "dont les adhérents, même dans les questions de foi, auraient le droit de conserver leurs manières de voir et de penser".

Pas de distinction possible non plus entre articles de foi, dont les uns seraient fondamentaux et les autres non-fondamentaux. L'autorité de Dieu révélant, objet formel de la vertu surnaturelle de foi, ne souffre aucune distinction de ce genre.

Donc, le seul moyen de procurer l'union des chrétiens c'est "le retour des dissidents à la seule et véritable Eglise du Christ qu'ils ont eu jadis le malheur d'abandonner."

Le Pape termine par un ardent appel à tous nos "frères séparés". "Dans cette unique Eglise du Christ, dit-il, personne ne s'y trouve et personne n'y demeure à moins de reconnaître et d'accepter, avec obéissance, l'autorité et la puissance de Pierre et de ses légitimes successeurs... Des fils ont, hélas! déserté la maison paternelle sans que pour cela la maison s'effondre, car elle avait l'appui de l'assistance divine. Qu'ils reviennent donc au Père commun: oubliant les insultes proférées jadis contre le Siège Apostolique, il les accueillera avec la plus grande tendresse... Qu'ils y reviennent, non avec la pensée et l'espérance que "l'Eglise du Dieu vivant, colonne et soutien de la vérité" sacrifiera l'intégrité de la foi et tolérera leurs erreurs, mais, bien au contraire, avec l'intention de se soumettre à son magistère et à son gouvernement."

* * * *

Comme l'a remarqué quelqu'un très justement: "Rome fait des concordats avec les Etats, elle n'en fait jamais avec les consciences".

Le moment où le Pape parle c'est celui-là même où se manifeste une profonde inquiétude pour l'Eglise d'Angleterre. D'un côté se dessine au sein de cette puissante nation un mouvement de retour vers Rome; de l'autre, chez le vieux fond protestant, une répulsion plus vive que jamais contre la doctrine catholique.

Le Pape ne tergiverse point. Il proclame hardiment au nom de Jésus-Christ l'unique voie de retour pour les âmes sincères qui cherchent la vérité. Pour leur conversion il compte sur l'action efficace de la Grâce. Il ne s'embarrasse point de vains calculs humains. Il ne craint point que "la lumière mette le feu".

La manière du Pape est celle qu'il faut suivre: beaucoup de charité envers les personnes, intransigeance absolue à l'égard des doctrines.

La conversion des non-catholiques ne se fera point par de pauvres petits moyens humains que prônent quelques-uns, tels que le bon compagnonnage, les concessions pratiques consenties à l'erreur sur divers points, la diminution de la vérité catholique pour ne point blesser.

"Pour l'Eglise catholique, insistait Bossuet auprès de Leibnitz, le fond et, pour ainsi dire la substance de tout son être, c'est la foi qu'elle déclare à tout l'Univers. Si vous n'admettez pas l'Eglise pourvue de tous ses privilèges, l'union n'est que factice et productrice de désordres; en définitive, il faut ou quitter l'Eglise ou retourner totalement vers elle".

Dans la vérité intégrale se trouve l'unique voie de salut.

A.-F. Auclair, O.M.I.

Une approbation de l'attitude tre Gardiner contre le Ku- prise par le premier minis- Klux-Klan.

Commentant l'attitude prise par le premier ministre de la Saskatchewan contre le Ku-Klux-Klan, M. Charles Gautier, écrit dans le Droit, d'Ottawa:

"A plusieurs reprises, le Ku-Klux-Klan qui a semé la discorde, la terreur et la mort dans quelques Etats américains du sud, a fait de courtes apparitions sur le sol canadien. Il a cherché à s'implanter ici mais la réprobation publique a rendu éphémères ses premiers efforts. Nous n'avons pas besoin de cette association de fanatiques aux sinistres méthodes d'action.

"Le proverbe dit que c'est l'occasion qui fait le larron. Dans la province de la Saskatchewan, les adversaires du gouvernement pensèrent qu'il leur serait avantageux de soulever les préjugés de race et de religion contre le parti au pouvoir qui, depuis plusieurs années, se distingue par sa bienveillance et son esprit de justice envers les minorités.

"Les partis d'opposition appelèrent-ils le Ku-Klux-Klan à leur secours ou sont-ce les chevaliers de la cagoule qui leur offrirent leurs services?

"Les chefs du gouvernement ont tout avantage à dénoncer les éléments de désordre qui sont à l'oeuvre dans la société. Même s'ils n'y gagnent pas en popularité, ils ont la satisfaction d'avoir accompli leur devoir et de s'être révélés des hommes de caractère. Et quand les passions se seront calmées, ils seront regardés comme des bienfaiteurs de la société.

Assemblée du K.K.K. à Régina

Régina. — Environ 1000 badauds sont allés à l'Hôtel de Ville écouter ce que le Ku Klux Klan avait à dire en réponse au discours du premier ministre Gardiner.

Il paraît que leur curiosité n'a guère été satisfaite. Les chevaliers du capuchon se sont contentés de répéter leurs diatribes habituelles contre la religion catholique et contre l'enseignement du catéchisme dans les écoles de la Saskatchewan.

Mais il faisait chaud! Une douzaine de femmes et deux ou trois hommes ont perdu connaissance dans l'atmosphère surchauffée.

Six décorations pontificales à des laïques méritants

Québec. — Son Eminence le Cardinal Rouleau a apporté de Rome six décorations pontificales. Parmi les personnes ainsi honorées par le Souverain Pontife, l'on compte quatre Québecois.

Il y a un Commandeur, deux Chevaliers et trois médailles. Voici la liste complète:

Commandeur de Saint-Grégoire: M. Georges Bellerive, avocat de Québec;

Chevaliers de Saint-Grégoire: MM. Georges Vien, inspecteur d'écoles en retraite, de Lauzon et Philibert Langlois, industriel, de St-Cyprien d'Armagh;

Mérite de la médaille "Bene Merenti": MM. Théophile Vermette, fonctionnaire public en retraite, de N.-D. de Québec; Arthur Bolduc, industriel, de Saint-Malo et Ulric Mercier, commis de librairie, de N.-D. de Québec.

Deux sièges vacants au Sénat

Ottawa. — Avec la mort du sénateur Dunn, survenue la semaine dernière, il reste au Sénat deux sièges vacants pour la province de Québec.

L'état actuel des partis au Sénat est le suivant: 50 conservateurs, 42 libéraux, 1 progressiste, 3 sièges vacants. Total, 96.

Il n'est pas probable que les nominations aux sièges vacants soient faites avant la fin de la session.

L'exemple d'un compatriote

Les journaux nous ont rapporté dernièrement la mort de l'hon. Aram J. Pothier, qui fut gouverneur du Rhode Island durant plusieurs années.

Pauvre émigré de la province de Québec, il atteignit le sommet des honneurs sans renier sa religion ni sa race qu'il sut même défendre et faire respecter.

Catholique et français, il le demeura toute sa vie, ce qui ne le diminua en rien dans l'estime de ses compatriotes américains.

Lors du Congrès Eucharistique de Montréal, en 1910, il eut le courage d'y assister avec tout son état-major, comme gouverneur d'un Etat de la Grande République. Cet acte de foi, loin de provoquer les protestants, les porta à admirer cet homme qui posait un acte officiel en rapport avec ses convictions religieuses.

La vie de M. Pothier offre un bel exemple pour la jeunesse désireuse d'être utile à sa race et à son pays sans renier ses origines ni sa foi.

Avec beaucoup de coeur, de droiture, de fermeté de conviction et de travail, on réussit à se créer une carrière glorieuse et à forcer l'admiration des gens de religions et d'origines différentes.

Donc, si notre jeunesse franco-canadienne veut obtenir de vrais succès dans la vie publique de notre province, malgré les obstacles, semblable à celui où s'est illustré un de nos compatriotes, qu'elle mette en pratique les vertus et les qualités de ce compatriote franco-américain.

Les Activités de l'A.C.F.C.

CERCLE DE LAFLECHE

A l'occasion du passage du Père G. Boileau, O.M.I., visiteur des écoles, le comité paroissial de Lafleche vient de se réunir sous la présidence de M. Paul Bourdy, chef de cercle. Plusieurs sujets importants ont été traités.

D'abord on discuta les moyens à prendre pour remédier à la rareté des institutrices bilingues car nous avons dans les environs plusieurs écoles qui demandent à grands cris des institutrices bilingues sans arriver à en avoir, et cela est déplorable, car les élèves de ces écoles sont de petits canadiens français catholiques, qui viennent chercher à l'école, en plus de la culture commune aux enfants d'autre nationalités, la connaissance et l'amour de leur race et de leur foi. Il faut donc de toute nécessité que les maîtres de ces écoles soient de langue et de race française et de foi catholique.

A cette assemblée il fut aussi décidé de faire imprimer et publier une petite brochure sur la paroisse de Lafleche, ceci afin de faire connaître les avantages que nous avons ici pour nos amis et compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis. Cette brochure sera tirée à 2000 exemplaires et sera distribuée très prochainement.

Le comité paroissial de l'A.C.F.C. qui est en même temps le comité de colonisation, prie tous ceux qui s'intéressent à la paroisse et à l'avenir de notre race dans l'Ouest, de faire connaître au secrétaire et à M. le curé Dufresne les noms de tous ceux qu'ils connaissent dans l'Est, aux Etats, et même dans les vieux pays, afin d'aider au travail de colonisation que le comité a entrepris, et qu'il est résolu de conduire à bonne fin.

Paul BOURDY.

Communiqué.

REGION ST-LOUIS-HOEY

Dans le courant du mois de janvier, une partie de cartes fut organisée par le cercle paroissial de Bonne Madone. Le mauvais temps ne m'a pas permis d'y assister, mais le secrétaire, M. L. Simonot, m'a fait parvenir la somme de sept dollars que j'ai adressée au secrétariat. Je remercie très sincèrement les compatriotes de Bonne Madone qui furent les premiers à répondre à mon appel.

Dimanche, le 12 février, le cercle de Bellevue saluait l'Assemblée en donnant une soirée récréative à laquelle j'étais heureux d'assister. Nous avons profité de l'occasion pour faire l'élection des officiers du cercle pour l'année 1928. Voici le résultat: Aumônier et président d'honneur: M. l'abbé Léon J. Bernard, curé de la paroisse; président: Henri Gaignon; vice-président: H. L. Hounet; secrétaire-trésorier: Rodrigue Gaudet; directeurs: MM. Hospice Gareau, A. St-Hilaire, Eugène Gaudet, Adrien E. Gaudet et W. Houle.

Le comité paroissial, par l'intermédiaire de M. le curé, m'a remis la somme de $20.00 que je vous adresse sous ce pli. Merci aux organisateurs de Bellevue. Ils ont démontré le zèle qu'on leur avait [illegible].

Je vous donnerai prochainement des nouvelles des autres cercles de ma région.

Communiqué par le chef de région, J. A. MOTUT.

UNE HEUREUSE PROMOTION

Tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan qui ont connu M. Paul E. Gingras, durant le court séjour qu'il fut représentant de langue française du Pacifique Canadien dans l'Ouest, se réjouiront d'apprendre qu'il vient d'être promu au poste d'agent de tout le district de Québec dans le Service des voyageurs de cette importante Compagnie. M. Gingras aura ses bureaux gare Windsor à Montréal, où il sera toujours heureux de recevoir ses amis de l'Ouest.

Nos très sincères félicitations, et nos meilleurs souhaits à cet aimable compatriote, qui fut dès son arrivée en Saskatchewan un membre dévoué de notre association.

Le premier ministre Gardiner revient à la charge contre le fanatisme

Maloney est dénoncé pour la campagne de fanatisme qu'il poursuit à travers la province. — "Ce n'est pas par cette sorte de propagande que nous allons canadianiser nos gens" dit le premier ministre.

Régina. —Dans un discours qu'il prononça à la Chambre, mercredi, le premier ministre Gardiner s'est élevé de nouveau contre la campagne de fanatisme qui se poursuit à travers la province.

"Il y a, dit-il, un homme dont j'hésite à prononcer le nom devant cette Chambre, car je ne veux pas lui faire l'honneur de la publicité".

Il cita alors une entrevue donnée à la Presse Canadienne par un certain Maloney, dans laquelle celui-ci déclare qu'il est conservateur. Ce même individu a été très actif en différents endroits de la province depuis deux ans, et quand on a parlé à la Chambre de ses activités, il est venu à Régina donner deux discours pour y répondre.

Le premier ministre avait lu auparavant quelques extraits de journaux de Toronto au sujet de la campagne que poursuit l'individu en question.

"Voilà le genre de propagande qui se fait actuellement continua le premier ministre.

"L'origine de cette propagande ne m'intéresse pas particulièrement. Depuis deux ans, il se fait une agitation continuelle en certaines parties de la province dans le genre des articles que j'ai mentionnés et sous la direction de l'individu dont j'ai cité le nom. Ces activités, quel qu'en soit le motif, concordent exactement avec celles qu'il a déployées à Prince-Albert, sous le faux nom de Brown.

"La campagne de cet individu est dirigée contre le gouvernement. Aujourd'hui je possède dans ma correspondance des informations affirmant qu'il était de passage dimanche dernier dans un village à l'ouest de Saskatoon, et que là il a provoqué un ministre de l'Evangile de ce village à un débat public, pour ce même dimanche, sur des choses que ce dernier avait dit en chaire, déclarant que toutes sortes de choses allait arriver à un [illegible] et à des gouvernements de cette espèce.

"Nous voudrions bien que les actes de notre gouvernement soient mis en pleine lumière. Nous voudrions bien que nos actes soient soumis au peuple et nous croyons que notre attitude sera approuvée par le peuple. Quand le temps sera venu, il ne manquera pas de preuves pour établir la responsabilité des faits et gestes de ces agresseurs."

Le premier ministre cita ensuite quelques extraits de leurs brochures de propagande et il dit en terminant cette partie de son discours:

"Ce n'est pas par cette sorte de propagande que nous allons canadianiser nos gens.

"Nous ne pouvons pas décider les immigrants à venir dans notre province, si nous traitons ceux qui y sont déjà de la manière que ces articles suggèrent. Ces gens sont venus ici parce que nous les avons invités et quand il y en a 68,000 qui viennent d'autres pays, on nous dit que nous sommes en danger de perdre notre liberté britannique.

"Il n'y aura pas de changement dans notre manière de faire. Nous allons continuer le même effort qui dans le passé nous a amené une partie considérable de notre population apportant les traits caractéristiques de diverses races à l'édification de notre pays canadien et britannique.

"Tous les bons citoyens voudront voir cesser le plus tôt possible la campagne conduite par ce groupe d'agitateurs sous le masque d'une d'une organisation, quelle qu'elle soit, au service d'un parti politique, et par lui cherchant à discréditer l'administration publique de cette province".

Le premier ministre rappela aussi que le Dr Anderson, chef du parti conservateur avait assisté à un synode anglican où la question de l'immigration fût traitée.

Il cita d'après un rapport imprimé, la déclaration du Canon Bird disant que l'Ouest était surencombré de races non anglaises et "que l'Eglise Catholique Romaine, tirait le Canada sous l'empire de Rome".

Le docteur Anderson avait interrompu le premier ministre en [illegible] pour lui demander le nombre de gens dans la province, nés au Canada, qui ne peuvent pas parler l'anglais, disant qu'il y avait beaucoup d'enfants qui ne pouvaient parler cette langue. Le premier ministre répondit que durant le débat sur les affaires d'éducation, il apporterait des renseignements qui intéresseront le Dr Anderson et quant à ces "nombreux enfants" qui ne savent pas l'anglais, il sera heureux de les connaître quand il nous les montrera.

Encyclique de S.S. Pie XI sur l'unité de l'Eglise

(Suite et fin)

Pas de charité hors de la vérité.

Ces panchrétiens, qui s'efforcent de fédérer les Eglises, semblent poursuivre le très noble dessein de promouvoir la charité entre tous les chrétiens: mais comment la charité pourrait-elle tourner au détriment de la foi? Personne n'ignore que saint Jean lui-même, l'apôtre de la charité que l'on a vu dévoiler dans son Evangile les secrets du Coeur Sacré de Jésus et qui avait coutume de toujours inculquer dans l'esprit des siens le précepte nouveau "Aimez-vous les uns les autres" a interdit absolument tout rapport avec ceux qui ne professent pas la doctrine du Christ, entière et pure: "Si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas cette doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez même pas." (II Jean, X.) C'est pourquoi, comme la charité a pour fondement une foi intègre et sincère, l'unité de foi est le lien principal qui doit unir les disciples du Christ.

L'extrême diversité d'opinions des panchrétiens.

Comment peut-on donc concevoir une Fédération chrétienne dont les adhérents garderaient chacun, même en ce qui concerne l'objet de la foi, leur manière particulière de penser et de juger, bien que ces idées s'opposent aux théories des autres? Et comment, Nous le demandons, des hommes qui s'attachent à des opinions contradictoires constitueraient-ils une seule et même société? Par exemple, les uns affirment que la sacrée Tradition est une source authentique de la divine Révélation, tandis que les autres le nient. Les uns estiment que la hiérarchie ecclésiastique, composée des évêques, des prêtres et des ministres, est une institution divine, les autres déclarent qu'elle a été introduite peu à peu selon les temps et les circonstances. Certains adorent le Christ véritablement présent dans la sainte Eucharistie par cet admirable changement du pain et du vin qui s'appelle la transsubstantiation; ceux-là affirment que le corps du Christ y est seulement présent par la foi ou par un signe et la vertu du Sacrement; les uns reconnaissent à l'Eucharistie, à la fois la nature de sacrifice et de sacrement; les autres disent qu'elle n'est rien d'autre que le souvenir ou la commémoraison de la Cène du Seigneur. Certains croient que c'est chose bonne et utile d'invoquer avec supplication les saints régnant avec le Christ et en particulier Marie, Mère de Dieu, et de vénérer leurs images, d'autres prétendent que le culte ne peut être rendu, puisqu'il s'oppose à l'honneur rendu à Jésus-Christ "seul médiateur entre Dieu et les hommes". (Cf. I Timoth., II, 5.)

Nous ne voyons vraiment pas comment cette prodigieuse diversité d'opinion peut ouvrir la voie à l'unité de l'Eglise, quand cette unité ne peut naître que d'un magistère unique, d'une règle unique de foi et d'une même croyance des chrétiens; mais Nous savons à coup sûr qu'elle deviendrait une étape très facile vers la négligence de la religion, vers l'indifférentisme et le modernisme, dont les malheureux partisans prétendent que la vérité dogmatique n'est pas absolue, mais relative, c'est-à-dire qu'elle s'adapte aux divers besoins des temps et des lieux et aux diverses inclinaisons des âmes, puisqu'elle n'est pas contenue dans une révélation immuable, mais qu'elle est de telle nature qu'elle s'accommode à la vie des hommes.

La vérité des dogmes est une et immuable.

En outre, en ce qui concerne les dogmes de foi, il n'est nullement permis d'user de la distinction qu'il leur plaît d'introduire entre les vérités de foi fondamentales et les non fondamentales, comme si les unes devaient être reçues par tous, tandis que les fidèles se verraient autorisés à croire ou à ne pas croire les autres; car la vertu surnaturelle de foi a pour objet formel l'autorité de Dieu révélant, qui n'admet aucune distinction de ce genre. C'est pourquoi tous les vrais disciples du Christ accordent la même foi au dogme de l'Immaculée-Conception de la Mère de Dieu que, par exemple, au mystère de l'Auguste Trinité et de même ils n'accordent pas une autre foi à l'Incarnation de Notre-Seigneur qu'au magistère infaillible du Pontife Romain dans le sens où il a été défini par le Concile oecuménique du Vatican. De ce que l'Eglise a, par un décret solennel, sanctionné et défini ces vérités à des époques diverses ou même à une date récente, il ne s'ensuit pas qu'elles ne sont pas également certaines ou également imposées à notre foi. Est-ce que Dieu ne les a pas toutes révélées?

En effet, le magistère de l'Eglise — qui a été établi ici-bas par le Conseil divin pour garder perpétuellement intact le dépôt de la doctrine révélée et pour les transmettre [illegible] s'exerce chaque jour par le Pontife Romain et par les évêques en communion avec lui, mais il a aussi pour charge, lorsqu'il faut résister efficacement aux erreurs et aux attaques des hérétiques ou imprimer avec plus de clarté et de précision dans l'esprit des fidèles, certaines explications de la doctrine sacrée, de procéder aux définitions opportunes par des décrets et des décisions solennelles. L'usage de ce magistère extraordinaire n'introduit aucune invention et n'ajoute aucune nouveauté à la somme des vérités qui sont contenues au moins implicitement dans le dépôt de la Révélation divinement transmis à l'Eglise; mais il déclare les vérités qui peut-être paraissaient encore jusqu'ici obscures à plusieurs ou bien il prescrit de regarder comme de foi celles que certains mettaient encore en discussion.

L'unité chrétienne ne se fera que par le retour des dissidents à la véritable Eglise.

On comprend donc, Vénérables Frères, pourquoi le Siège Apostolique n'a jamais autorisé les siens à prendre part aux Congrès des acatholiques; il n'est pas permis, en effet, de procurer l'union des chrétiens autrement qu'en favorisant le retour des dissidents à la seule et véritable Eglise du Christ dont ils se sont jadis malheureusement éloignés. Le retour à la seule et véritable Eglise, disons-Nous, visible à tous les regards et qui, selon la volonté de son Fondateur, restera perpétuellement telle qu'il l'a instituée lui-même pour le salut de tous. La mystique Epouse du Christ n'a jamais été souillée au cours des siècles et ne pourra jamais l'être, au témoignage de saint Cyprien: "L'Epouse du Christ ne peut être souillée: elle est pure et sans corruption. Elle ne connaît qu'une demeure, avec une chaste pudeur elle garde la sainteté d'un seul foyer. (De unit. Eccl., 6.) Et le saint martyr s'étonnait vivement, et à bon droit, de ce que quelqu'un put croire "que cette unité, provenant de la stabilité divine, consolidée par les sacrements célestes, pouvait être brisée dans l'Eglise et détruite par le heurt des volontés discordantes". (Ibid.) Le corps mystique du Christ, c'est-à-dire l'Eglise étant un (I Corinth., XII, 12), et harmonieusement présenté (Eph., IV, 16), à l'instar du corps physique, il est absurde d'affirmer que le corps mystique peut se composer de membres séparés et dispersés; quiconque ne lui est pas uni n'en est pas le membre et n'est pas uni au Chef qui est le Christ. (Cf. Eph., V, 30; I, 22.)

Dans cette unique Eglise du Christ personne ne subsiste, personne ne demeure, à moins de reconnaître et d'accepter avec obéissance l'autorité et la puissance de Pierre et de ses successeurs légitimes. A cet évêque de Rome, Pasteur suprême des âmes, n'ont-ils pas obéi les prédécesseurs de ceux qui sont imbus des erreurs de Photius et des novateurs? Hélas! des fils ont abandonné la maison paternelle, mais celle-ci n'est point pour cela tombée en ruines, soutenue qu'elle était par l'assistance continuelle de Dieu; qu'ils reviennent donc au Père commun qui oubliera les injures infligées jadis au Siège apostolique et les recevra avec la plus vive affection! S'ils désirent, comme ils le répètent, s'unir à Nous et avec les nôtres, pourquoi ne se hâteraient-ils pas de retourner vers l'Eglise "mère et maîtresse de tous les fidèles du Christ"? (Concile de Latran, IV, c. 5.) Qu'ils entendent Lactance s'écriant: "Seule... l'Eglise catholique est celle qui garde le vrai culte. C'est la fontaine de vérité, la maison de la foi, le temple de Dieu: si l'on n'y entre pas ou si l'on en sort, on se prive de tout espoir de vie et de salut. Il faut que nul ne se flatte d'une lutte obstinée. C'est une question de vie et de salut: si l'on n'y veille avec soin et précaution, c'est la perte et la mort." (Divin. Instit., 4, 30, 11-12.)

Appel à l'union.

Que les fils dissidents reviennent donc vers le Siège Apostolique établi en cette ville que Pierre et Paul, les princes des apôtres, ont consacrée de leur sang, vers ce Siège "racine et mère de l'Eglise catholique" (S. Cypr., Ep. 48 ad Cornelium, 3); qu'ils reviennent non dans l'idée et l'espoir que "l'Eglise du Dieu vivant, colonne et fondement de la vérité" (I Timot., III, 15) sacrifiera l'intégrité de la foi et tolérera leurs erreurs, mais pour se confier à son magistère et à sa conduite. Plaise à Dieu que Nous voyions ce que tant de Nos prédécesseurs n'ont pu voir, que Nous puissions embrasser avec un coeur de père les fils dont Nous déplo-

(Suite à la page 3)

Encyclique

(Suite de la 1ère page)

vous la funeste séparation; élevé à Dieu Notre Sauveur "qui veut sauver tous les hommes et les amener à la connaissance de la vérité" (I Timot., II, 4), d'écouter notre ardente prière qu'il daigne appeler à l'unité de l'Eglise tous les égarés. En cette affaire d'une telle importance, Nous prenons et voulons prendre pour avocate la bienheureuse Vierge Marie, Mère de la divine grâce, victorieuse de toutes les hérésies et secours des chrétiens, afin qu'elle Nous obtienne au plus tôt le retour de ce jour tant désiré où tous les hommes écouteront la voix de son divin Fils "gardant l'unité de l'esprit dans le lien de la paix". (Eph., IV, 3.)

Vous savez, Vénérables Frères, combien Nous désirons cette union: Nous souhaitons que Nos fils le sachent aussi, non seulement ceux qui appartiennent à l'univers catholique, mais tous ceux encore qui sont séparés de Nous: si ces derniers implorent dans une humble prière les lumières célestes, il n'est pas douteux qu'ils ne reconnaissent la seule et vraie Eglise de Jésus-Christ et qu'ils n'y entrent enfin, unis à Nous par une charité parfaite. Dans cette attente, comme gage des bienfaits divins et en témoignage de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, Vénérables Frères, à vous, à votre clergé et à votre peuple la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre le 6 janvier, en la fête de l'Epiphanie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'an 1928, de Notre Pontificat le sixième.

PIE XI, Pape.

Lettres au Patriote

Félicitations

Willow-Bunch, Sask., [illegible] février 1928.

M. le Rédacteur,

Je prends humblement la permission de vos colonnes pour féliciter à juste titre, par la voix du journal, notre premier ministre pour son vigoureux discours contre les K.K.K.

Soyons reconnaissants envers notre chef. Il sait démasquer leurs ruses et combattre ouvertement leurs principes contraires à la paix et à l'harmonie de la province et du pays tout entier.

J.-C. ROY.

La colonisation

Zénon Park, Sask., 16 février 1928.

M. le rédacteur,

Au sujet de la "question du jour", soit la colonisation et l'immigration, tout le monde semble d'accord pour obtenir des conditions plus favorables pour tous ceux qui habitent actuellement dans le pays.

Cependant, parmi ceux qui pourraient rendre ces conditions plus favorables, il y a hésitation. On semble se consulter, on discute maints projets, quelques fois certaines commissions d'enquête sont nommées, diverses suggestions sont proposées, tout ceci avec le résultat que l'on avance bien lentement vers une solution.

Nul doute que nos gouvernants sont en face d'une tâche assez lourde et qu'ils y apportent toute l'attention voulue en vue d'arriver à cette solution, mais malgré toute leur bonne volonté, nos gouvernants semblent se heurter à une certaine opposition de la part de quelques-uns pour remédier à certains maux qui pourraient rendre cette colonisation plus attrayante pour plus d'un qui serait disposé à venir augmenter notre population.

Il y a d'abord la taxe sur le revenu, taxe qui était à propos au temps de la guerre, mais qui aujourd'hui n'a plus sa raison d'être. Cette taxe est désavantageuse pour l'homme qui possède l'esprit d'industrie, d'énergie et d'initiative pour placer ses capitaux dans une entreprise quelconque et qui par là donnerait du travail à plusieurs.

Nous n'avons qu'à lire à ce sujet les lettres du président et du secrétaire du Bureau de Commerce de Détail d'Ottawa, lettres qui ont paru dernièrement dans les journaux de l'Est, et nous verrons qu'il existe huit raisons valables pour que cette taxe soit abolie.

Il serait à souhaiter que tous les lecteurs du *Patriote* lisent ces lettres en entier. Ils y verront une des principales sources de notre stagnation à l'heure actuelle.

Pour nous, gens de l'Ouest, il existe un certain autre empêchement à cette colonisation. Nous avons dans tout notre ouest canadien, de ces terrains que l'on appelle "sections d'école", "section appartenant à X", "sections appartenant à Z", compagnies ayant leur bureau principal dans une ville que nous connaissons tous, terrains qui ne sont pas à vendre dans bien des cas, ou s'ils le sont, ils le sont à des prix bien trop élevés, si on considère leur nature.

Il y a les "sections d'école" qui ne payent aucune taxe aux municipalités ni aux gouvernements, et qui par ce fait ne contribuent pas un sou à l'avancement du district, soit pour les chemins, écoles, ou autres.

Si un voisin de ces sections désire agrandir son domaine, par exemple en voulant placer un de ses garçons près de lui, il est averti poliment que cette terre n'est pas à vendre. Alors, que fait le garçon? Dans bien des cas, il regarde vers la ligne filante ou s'en va vers la ville.

Les autres "sections de X et de Z" payent taxes, il est vrai, mais se vendront-elles dans le but d'encourager la colonisation du pays ou bien plutôt dans le but de payer des dividendes aux actionnaires de ces compagnies?

Les prix demandés pour ces terrains sont tels, que quelqu'un voulant venir s'établir dans nos prairies et ne possédant que un ou deux mille dollars ne peut les acheter.

Ces terrains se vendent aujourd'hui à des particuliers ayant habité nos contrées depuis nombre d'années et qui ont pu à force de sacrifices et de travail amasser quelques piastres pour leur permettre de s'agrandir. Ceci est bien beau et bon pour ces personnes, mais en fait de coloniser le pays, est-ce que réellement on peut dire que c'est une aide? N'est-ce pas plutôt une spéculation?

Voilà, M. le rédacteur, deux raisons qui pourraient être méditées par plus d'un. Il existe bien encore d'autres raisons qui empêchent cette colonisation, mais comme cette lettre est déjà longue, elles seront énumérées dans un autre article si vous le permettez.

En vous remerciant, M. le rédacteur,

Raymond COURTEAU.

Les Nouvelles en quelques lignes

4,000 milles sans accident

New-York. — Les deux célèbres aviateurs français, le lieutenant Joseph Lebrix et son compagnon, le capitaine Costes que l'on vient d'acclamer ici ont parcouru 4000 milles sans accidents sérieux.

Ils ont traversé l'Atlantique au sud, survolé des chaînes de montagnes, des forêts et des jungles, essuyé des tempêtes formidables dans les airs et le fait qu'ils n'ont pas subi d'accident sérieux, démontre à leur avis que l'aviation est devenue absolument sûre.

Ils prédisent qu'il y aura un service de postes entre Paris et New-York d'ici 10 ans.

Chicago. — Le colonel Paul Anderson vient d'inventer un instrument pour guider les pilotes aviateurs à travers le brouillard au moyen de signaux par radio.

Dans une récente expérience on a guidé ainsi un aviateur entre New-York et la Pennsylvanie au milieu d'un épais brouillard.

Avec la Liaison française au Canada

Relation de voyage de M. Victor Forbin, collaborateur de la "Revue des Deux-Mondes"

(SUITE)

DANS LES MONTAGNES

Boston Bar, — 2,902 milles de Montréal et 132 de Vancouver.... Comme on nous annonce un arrêt de 5 minutes pour la provision d'eau de la locomotive, la plupart des voyageurs se précipitent vers le petit village, après avoir lu sur une affiche ces mots tentateurs: *Ice Cream*. La crème à la glace est le régal des Canadiens, et les prêtres eux-mêmes font du sprint pour aller acheter leur cornet...

Quelques petites fermes entourées de grands vergers font leur apparition... On nous annonce que nous approchons du Canyon de Hell's Gate (la porte de l'Enfer)... C'est vraiment là un spectacle impressionnant. Le fleuve s'élance brusquement entre deux murailles verticales couvertes d'une végétation luxuriante. Après une course de trois à quatre kilomètres, il s'étrangle entre les piliers de la porte, qui ne sont écartés que de 6 à 7 mètres, bondit, se tord, rugit, produisant un fracas qui rappelle celui du Niagara. Une roche en saillie surplombe les tourbillons; comme le train s'est arrêté durant le phénomène, ceux de nos compagnons qui ne sont pas sujets au vertige s'avancent au bout du pittoresque balcon... Tous les Kodaks de la mission sont de la fête...

Et nous poursuivons notre route à travers une magnifique forêt entaillée fréquemment par le feu destructeur... Sur les rives du Fraser élargi, les signes d'habitation et d'activité se multiplient rapidement. D'immenses radeaux de troncs descendent le courant: des chalanges à vapeur, puis un steamer fluvial à passagers, nous signalent l'approche de Vancouver, qui n'est plus qu'à 30 milles... Je remarque le long de la voie des cantonniers qui travaillent coiffés de casques de mousseline, et, sans nul doute, dans nos wagons, nous sommes dévorés par les moustiques...

Pont métallique de 1,800 mètres sur le Fraser: nous passons devant New-Westminster, centre industriel de 13,000 âmes. Puis, nous pénétrons dans la banlieue de Vancouver: des souches larges d'un à deux mètres encombrent encore les terrains des maraîchers japonais; une usine à gaz se dresse au milieu de ces vestiges de la forêt vierge... Vancouver, malgré ses 250,000 habitants, est pauvre d'annales historiques: en 1886, elle n'était encore qu'un tout petit village de forestiers et de trappeurs, qu'un Canadien d'ascendance normande avait nommé Granville...

Des amis de notre famille (Canadiens, Français, Belges) sont venus nous souhaiter la bienvenue à la gare du Canadien National, magnifique édifice dont la façade s'orne de colonnades de marbre. Nous parcourons en automobile les principaux quartiers de cette belle ville où apparaissent déjà, malheureusement, les "gratte-ciel" à l'américaine.

Avant le souper, nous nous promenons une heure dans le Stanley Park, une forêt vierge aux cèdres gigantesques conservée sur un promontoire qui occupe le centre de la ville, distribuée sur les rives du Fraser et de deux bras de mer qui forment un port superbe avec 130 kilomètres de quais. Notre guide nous arrête devant la tombe monumentale de Pauline Johnson, poétesse indienne qui a chanté en anglais les légendes de sa race...

SUR LE CHEMIN DU RETOUR

9 juillet.

Vancouver. — Nous voici à la seconde partie de notre itinéraire. Nous faisons route en sens inverse, vers l'Est et l'Europe! Je suis attendu à Vancouver par M. Hidel, le beau-père de M. Suzor, notre très sympathique consul de France que ses fonctions retiennent dans la lointaine Alberta, à Lebret, où l'on inaugure un monument à la mémoire d'un illustre missionnaire français, le Père Hugonard.

Très intéressante figure que celle de M. Hidel. Né dans notre plus petite colonie, Saint-Pierre-et-Miquelon, il y dirigea longtemps une entreprise de pêche à la morue avec une trentaine de navires dont il constituait les équipages en faisant venir de France 500 marins, qu'il engageait pour la saison. Sa famille est dispersée: si sa vieille mère, qui a quatre-vingt-seize ans, est restée à Saint-Pierre, ses trois filles habitent respectivement Saint-John (Terre-Neuve), New-York et Vancouver. Il a pris sa retraite en venant se fixer provisoirement avec sa femme auprès de Mme Suzor et de ses charmants enfants. Mais il lui manque quelque chose dans ce pays de perpétuel printemps: les bonnes tempêtes de Saint-Pierre et de Terre-Neuve! Il étouffe dans cette atmosphère trop calme!

Dans le tramway qui nous conduit à Shaughnessy Heights, je remarque de jeunes Chinoises habillées et coiffées à la dernière mode européenne; il en est même qui se sont fait onduler leurs cheveux coupés court. On me dit que la loi autorise l'immigration de 2,000 "Jaunes" par an, mais que des entreprises de contrebande réussissent à en faire entrer trois fois ce nombre; soit 8,000 Chinois ou Japonais que la Colombie britannique absorbe chaque année et qui trouvent facilement des emplois comme domestiques, jardiniers, mineurs.

Nous atteignons la belle villa fleurie de mon cher consul. En l'absence de M. et Mme Suzor, nous y sommes reçus, M. Meharon et moi, par Mme Hidel, aidée par une bonne, Mme Deslé, Française elle aussi.

Je prends le temps de consigner quelques notes sur mon carnet. Plus de 40,000 automobiles circulent à Vancouver, et sans que les règlements leur imposent un maximum de vitesse; mais les rues sont larges, et les accidents relativement peu fréquents. La construction des maisons est une image de la prospérité de la ville; tout y est "en surface". Ces belles villas ont l'air d'être bâties pour des générations; en réalité, leurs murailles sont des cloisons de bois revêtues d'un mortier qui prend l'apparence de la pierre. Les habitants sont généralement endettés, comme leur gouvernement: automobiles, mobilier, appareils de radio (les tout derniers modèles), tout est acheté à crédit.

Dans le train où nous retrouvons nos places vers sept heures du soir, mon excellent ami, le chanoine Georges Courchesne, un jeune prêtre de profonde érudition et de grand avenir, me donne quelques détails sur sa visite, dans l'intérieur de l'île Vancouver, à une mission indienne dirigée par des religieux d'un ordre français les pères de Montfort. Les malheureux Peaux-rouges sont décimés terriblement par la tuberculose qui, depuis le 1er janvier, en a réclamé 30(?), sur un total de 300. On compte dans l'île 5,000 Indiens, dont 4,000 catholiques. Le gouvernement canadien fait de louables efforts pour sauver la race des médecins et des infirmières sont attachés à chaque mission, mais les Indiens "font tout le contraire des conseils hygiéniques que l'on tente de leur inculquer". Les Shakers, secte protestante où l'on récite les prières en dansant, ont fait quelques prosélytes parmi ces grands enfants; ils ont même promu l'un d'eux au rang d'évêque.

Une "religion" où les danses sont des oraisons doit avoir certainement des charmes pour les primitifs!...

10 juillet.

Nous avons repris l'habitude de rouler toute la nuit, et nous nous réveillons au milieu des montagnes. C'est dimanche; et l'on se met en tenue pour assister à la messe que va célébrer dans le wagon-salon l'abbé A. S. Deschênes, missionnaire colonisateur.

Tableau croqué par la portière: deux ou trois cabanes de castors observées entre la falaise au pied de laquelle mugit le torrentueux Fraser et la forêt vierge dont l'orée a été incendiée par les défricheurs; un mât de "radio" dans ce minuscule hameau; un pont suspendu, fait de cordages et de planches, surplombe les tourbillons...

Arrêt à *Blue River*: 2,537 milles de Montréal, 386 de Vancouver, précise la pancarte. Le village se compose de cinq maisonnettes, d'un court de tennis, une boutique, Celle-ci annonce sur ses affiches: tabac, journaux, crème à la glace: et l'on une fois de plus ce curieux spectacle: les passagers, y compris de graves ecclésiastiques, se précipitant au pas de gymnastique pour goûter à cette friandise nationale.

(à suivre)

EVANGILE

Perfide question des Hérodiens. Le denier de César.

(S. Mt., XXII, 15-22; S. M., XII, 13-17; S. L., XX, 20-26.)

Réduits au silence, les Pharisiens s'étaient concertés pour trouver le moyen de surprendre Jésus dans ses paroles.

Se tenant eux-mêmes en observation, ils lui envoyèrent, avec des Hérodiens, quelques-uns de leurs disciples qui, feignant d'être justes, lui tendraient des pièges par leurs questions insidieuses, afin de le livrer aux magistrats et au pouvoir du Gouverneur.

S'étant donc approchés de Jésus, ceux-ci lui dirent:

"Maître, nous savons que vous parlez en toute droiture, et que vous enseignez la voie de Dieu dans la vérité, sans vous inquiéter de qui que ce soit; car vous ne considérez point la qualité des personnes; dites-nous donc ce qu'il vous semble de ceci:

"Est-il permis, oui ou non de payer le tribut à César?"

Jésus, pénétrant leur malice et leur duplicité:

"Hypocrites! leur dit-il, pourquoi me tentez-vous? Montrez-moi la monnaie du tribut, que je la voie."

Ils lui présentèrent un denier.

"De qui est cette image? demanda-t-il, de qui est cette inscription?"

"— De César", répondirent-ils.

"— Rendez donc à César, leur dit Jésus, ce qui est à César, et à Dieu, ce qui est à Dieu (1)!"

Ne pouvant incriminer cette réponse devant le peuple, ils en admirèrent l'habileté, gardèrent le silence et se retirèrent.

NOTE

(1) Notre-Seigneur établit ainsi la grande loi de la dualité du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, dans leurs limites respectives; il montre en même temps la possibilité et l'obligation de satisfaire à l'un et à l'autre, lorsqu'ils restent, l'un et l'autre, dans leurs attributions. Il résume, dans cette magnifique sentence, tout l'ensemble des devoirs de l'homme.

Le Mercredi des Cendres

Nous commençons aujourd'hui le temps du Carême. Au début de la sainte quarantaine, l'Eglise par sa liturgie met sur les lèvres du prêtre les paroles suivantes: "Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière".

Notre mère la sainte Eglise nous avertit qu'il nous faut sanctifier cette poussière par la pénitence et la mortification. Elle nous demande de faire mourir en nous tout ce qui est charnel: passions mauvaises, inclinations perverses, penchants vicieux.

La pénitence est de rigueur. Nous avons offensé Dieu, il nous faut réparer. C'est la loi.

Si l'Eglise ne juge pas à propos d'imposer les grandes pénitences des premiers jours de la chrétienté, il ne s'ensuit nullement qu'elle veuille abolir la loi ou que nous soyons meilleurs.

La loi est toujours là: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous." Et il s'en faut de beaucoup que nous ne soyions meilleurs que les premiers chrétiens. Notre siècle est loin de ces temps héroïques, à la foi profonde, à la charité intense qui provoquaient l'admiration des païens et les faisaient s'écrier: "Voyez comme ils s'aiment."

Abnégation, sacrifice, pénitence, mortification, sont des mots que notre époque prononce trop souvent par amour du confort, des plaisirs défendus: égoïsme, satisfaction des appétits grossiers. Non seulement nous ne faisons pénitence, mais encore nous murmurons contre la Providence qui nous éprouve pour nous ouvrir les yeux sur l'état misérable de nos coeurs et de nos âmes déchues.

Chrétiens, réveillons-nous, secouons notre apathie. Durant les jours du Carême, Léonce de dimanche fruits de pénitence, amassons-nous des trésors que ni les vers ni la rouille ne pourront détériorer. Préparons-nous par la mortification à ressusciter avec Jésus-Christ, notre chef, au jour de Pâques. J. V.

Le centenaire de Monsabré

Les journaux de Paris ont salué récemment le centième anniversaire de la naissance du Père Monsabré, le célèbre prédicateur de Notre-Dame de Paris, pendant vingt ans, l'émule de Lacordaire et comme lui, de l'ordre de saint Dominique.

C'est à Loué, en l'église de Saint-Nizier, au carême de 1857, il n'avait pas 30 ans, qu'il se révéla comme un futur maître de la chaire sacrée. La même année, il reçut son obédience pour le couvent de Saint-Thomas à Paris. Une douzaine d'années, il prêcha des retraites, des neuvaines, des triduums et des allocutions de circonstance, à Paris, en province, à l'étranger et jusqu'à Londres. En 1869, il paraissait dans la chaire de Notre-Dame pour l'avent et en 1870, il y remplaçait le Père Félix pour le carême. Pendant le siège de Paris, les conférences de Notre-Dame furent interrompues. La guerre finie, et dès 1872, Monsabré commença ses célèbres carêmes de Notre-Dame, et ce fut pour vingt ans. Retiré au Havre en 1891, il y mourut le 21 février 1907, dans sa quatre-vingtième année.

Lacordaire, semble-t-il, avait des envolées plus hautes et des éclats d'éloquence plus fulgurants. Monsabré était plus soutenu et tout autant persuasif. Sa phrase, sa voix, son geste, sa belle mine, tout comme son beau costume blanc et noir, tout prêchait en lui. Lacordaire c'était la fougue, le torrent qui étonne, emporte, ravit et, parfois, effraie par ses ardeurs. Monsabré c'est le large fleuve, limpide et clair, qui roule sans cesse, ne brise rien, mais captive l'oeil et charme par sa grandeur ondoyante, toujours égale à elle-même.

L'abbé Elie AUCLAIR.

Le lauréat du prix David 1927

"La conquête des marchés extérieurs" de M. Henri Laureys a obtenu le prix David, 1927, section scientifique. C'est un honneur et un mérite qui valent d'être soulignés. La compétence du directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, le sujet même qu'il expose si actuel et si nécessaire, la documentation unique et la vaste érudition qui caractérisent son ouvrage, sont là, sans doute autant de qualités qui ont capté l'attention du jury et l'ont déterminé à lui décerner la palme.

Si le prix David 1927 a couronné une oeuvre de haute valeur, ajoutons qu'il couronne, à la fois, plus de quinze ans de labeurs consacrés à l'éducation commerciale supérieure des jeunes canadiens-français.

Si M. Laureys, en effet, a pu nous présenter le volume qui lui a valu le titre de Lauréat du Prix David, c'est que depuis de longues années il travaille et étudie le milieu canadien, ses besoins, ses problèmes et les solutions de l'avenir.

Dans "La conquête des marchés extérieurs" on trouvera une synthèse où s'étalent les divers soucis de l'auteur. La belle tenue typographique du volume, édité par la Librairie d'Action française de Montréal, spécialisée en oeuvres de documentation nationale et économique, ajoute un cachet particulièrement attrayant à la lecture.

En vente chez tous les bons libraires, et chez l'éditeur, à $2.00 l'exemplaire broché, 304 pages, format 5 x 7 1-2.

Le gouvernement fédéral emprunterа un demi milliard

Ottawa. — Le ministre des Finances demandera à la Chambre l'autorisation de faire un emprunt jusqu'à concurrence de cinq cents millions de dollars pour le rachat de certains emprunts, etc.

La prochaine conférence impériale en 1930

Ottawa. — La prochaine conférence impériale aurait lieu en 1930. Les élections générales en Angleterre, certaines pour l'an prochain, obligeraient à ce délai. M. Amery n'en aura que plus le temps de compléter son travail.

Le même billet de chemin de fer bon sur deux lignes

Ottawa. — Un projet de loi est présenté en Chambre, amendant la loi des chemins de fer pour que le billet de passage émis par une compagnie de chemin de fer soit bon sur toute autre ligne qui se rend au même endroit. Par exemple un billet du C.N.R. serait bon sur le Pacifique.

Ce projet de loi a déjà été présenté auparavant sans être accepté. On ne sait s'il le sera cette année.

Tremblement de terre dans le Maine

Milo, Maine. — Pour la quatrième fois depuis trois semaines, on a ressenti ici des secousses de tremblement de terre. La première secousse eut lieu le 31 janvier.

La natalité se maintient élevée dans les villes ouvrières canadiennes-françaises.

Québec. — La Tuque, le Cap de la Madeleine et Chicoutimi, trois villes à population ouvrière — arrivent en tête pour les naissances en 1926 avec les taux respectifs de 50.2, 49.8 et 44.3. Westmount et Outremont, non des villes ouvrières, se classent au dernier rang avec les taux de 2.7 et 3.8.

Le problème de la famille nombreuse et les allocations familiales.

La famille est la base de la société: théologiens, philosophes, économistes, hommes d'oeuvres sont aujourd'hui d'accord sur ce point.

La plus grande partie des maux dont ont souffert les sociétés depuis un siècle provient du fait que le régime économique et social a évolué dans le sens individualiste. Dans presque tous les domaines — législation, salaire, logement, etc. — il y a tendance à tout organiser comme pour une société de célibataires, si bien que la tâche d'élever une famille, surtout dans les grandes villes, est devenue un véritable problème.

Ce problème existait bien avant la guerre; mais les difficultés qui ont surgi lors du dernier conflit mondial l'ont aggravé jusqu'à l'état aigu. Aussi les sociologues et les gouvernants européens ont-ils senti le besoin d'y appliquer une solution efficace. Cette solution, trouvée par les patrons catholiques français, en 1918, n'est autre que les allocations familiales.

En moins de cinq ans, la nouvelle institution se répandit dans presque tous les pays d'Europe et elle fut adoptée par [illegible] et les hommes d'affaires de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. En 1924, le Bureau international du Travail publia sur le sujet un rapport volumineux, où se trouve relatée la merveilleuse diffusion des allocations familiales.

Les raisons qui ont déterminé les gouvernants de tous ces pays à prendre de pareilles mesures en faveur des familles existent aussi pour le Canada. La disproportion entre le salaire et le budget familial, la baisse de la natalité, l'émigration anormale de la population canadienne sont une indication que le problème des familles est au Canada au moins aussi aigu qu'ailleurs.

Les abonnés de l'E.S.P. trouveront des renseignements sur la question soit dans la brochure 158-159, intitulée: Les Allocations familiales; soit dans une seconde brochure par le P. Léon Lebel, S.J., venant de paraître sous le titre: Le Problème de la famille nombreuse et qui est en vente dans toutes les librairies de Montréal, à 10 sous l'exemplaire.

Le Comité Central de la Ligue des Chefs de Famille.

Nouvel agent de district du Service-Voyageurs

M. P. E. Gingras remplace M. R. G. Amyot à Montréal



M. P. E. Gingras

On vient d'annoncer, au Pacifique Canadien, la nomination de M. P.-E. Gingras, au poste d'agent du district de Québec dans le Service des Voyageurs de cette compagnie. M. Gingras remplacera M. R.-G. Amyot, qui fut récemment nommé à un haut poste dans l'administration du chemin de fer Québec Central, à Sherbrooke. Il aura son bureau à la gare Windsor et sa juridiction s'étendra sur l'un des plus vastes districts du réseau, comprenant toute la province de Québec, la partie est de l'Ontario jusqu'à Brockville, Smith's Falls et Pembroke, ainsi qu'une portion de l'Etat du Vermont, jusqu'à Wells River.

Né à Saint-Romuald en 1878, M. Gingras est à l'emploi du Pacifique Canadien depuis avril 1910, alors qu'il débuta comme commis dans les bureaux de la Compagnie, à Québec. Après quelques années passées dans le même emploi, il fut nommé agent de billets sur le "Metagama" en 1919 et sur l'"Empress of France", en 1920. Durant le stage qu'il fit sur ces deux paquebots, il eut l'occasion de visiter plusieurs pays d'Europe. Il revint ensuite à Québec comme chef du bureau de l'agent des voyageurs de cette ville. En 1922, il quitta ce poste pour assumer les fonctions d'agent voyageur dans le district de Québec. En 1923, il était transféré à Montréal, avec le même titre.

En 1924, M. Gingras fut envoyé à Winnipeg comme représentant général du Service des Voyageurs pour les provinces de l'Ouest. Rappelé dans l'Est en décembre dernier, il fut attaché au bureau du Pacifique Canadien à Boston, comme représentant spécial dans la Nouvelle-Angleterre. C'est la position qu'il quitte aujourd'hui pour devenir agent du district de Québec.

Dans les divers postes qu'il a occupés au Pacifique Canadien, M. Gingras a eu l'occasion de se familiariser avec les conditions du trafic-voyageurs sur le réseau tout entier. Il a pu ainsi acquérir une expérience qui lui sera précieuse dans les nouvelles fonctions qu'il est maintenant appelé à remplir. En 1925, il était chargé de la direction du convoi voyage transcontinental de l'Université de Montréal et l'an dernier, il accompagnait encore, à sa demande, à travers les provinces de l'Ouest, le train de la troisième excursion de cette Université. Il organisa en 1926 et 1927, la dernière des convois que le Pacifique Canadien mit à la disposition des membres de la Survivance française pour leurs voyages de l'Ouest à la province de Québec. M. Gingras s'est toujours occupé de sports d'hiver, particulièrement à Québec, où il prit une part active à l'organisation des carnavals de 1922 et 1923. Il [illegible] la création de [illegible] de Montréal, N.-E. et des environs.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Politique canadienne

La Session à Régina

Intéressants débats. — Exposé de la politique du gouvernement sur les chemins de fer, l'industrie, l'agriculture, le développement du pouvoir hydro-électrique, la colonisation. —Discours de l'hon. Spence et du premier ministre. — Opinion des conservateurs sur ce programme. — La taxe sur la gazoline.

Régina. — L'hon. George Spence, dans un discours très applaudi par ses collègues et peu critiqué par l'opposition, exposa le nouveau programme du gouvernement en vue d'encourager le développement de l'agriculture et des industries dans la Saskatchewan.

Afin de réaliser ce programme le gouvernement se propose de créer un nouveau département sous le nom de "Département des chemins de fer, du travail et des industries".

La politique du gouvernement au moyen de ce nouveau département peut se résumer comme suit:

1o. l'établissement d'un bureau pour étudier la question des taux du fret.

2o. Concentrer les efforts en vue d'obtenir des embranchements de chemin de fer le plus tôt possible.

3o. Donner plus d'extension au Bureau du travail actuel afin de rencontrer toutes les exigences de l'agriculture et de l'industrie sans toutefois en augmenter les frais soit pour le patron ou l'ouvrier.

4o. Développement des plans en vue d'aider l'industrie et encourager le capital en leur fournissant gratis l'assistance et les avis d'experts.

5o. Faire l'impossible pour placer les nouveaux venus dans des situations répondant à leurs aptitudes. A cette effet obtenir toutes les informations nécessaires concernant les terres propres à la culture, et aider les colons de la meilleure manière possible.

6o. Obtenir les meilleures informations en ce qui concerne les avantages agricoles, industriels et commerciaux de la province.

7o. Perfectionner les plans en vue d'obtenir des points de contact avec les nouveaux colons.

[illegible]

COLONISATION

[illegible]

L'opinion des conservateurs

M. MacPherson, parlant au nom du groupe des conservateurs, dit qu'il était heureux de constater que le ministre se proposait d'entreprendre l'oeuvre de la colonisation d'une manière sérieuse ainsi que le développement de l'industrie dans notre province. [illegible] Il appuiera la seconde lecture du bill.

Le Dr. Anderson, de Saskatoon, dit qu'en écoutant le ministre avec beaucoup d'attention, il en était venu à la conclusion que son discours était une complète adhésion à la politique "qui a été préconisée d'une manière constante par le parti conservateur durant les deux dernières sessions".

[illegible]

L'hon. premier ministre

L'hon. J. G. Gardiner, premier ministre, fut l'orateur suivant. [illegible]

Ce point, le débat est ajourné.

La seconde lecture du bill des chemins de fer

La seconde lecture du bill des chemins de fer, du travail et des industries eut lieu à la Législature provinciale à Régina.

[illegible]

Développement des chemins de fer

[illegible]

RESSOURCES NATURELLES

[illegible]



Politique canadienne

La session à Ottawa

Le budget de M. Robb pour 1928

Ottawa. — Annonçant une réduction de taxes estimée à $[illegible], l'hon. J. A. Robb, ministre des finances, présenta son budget si ardemment attendu à la Chambre des Communes. C'est un document où domine la note optimiste.

Un esprit de confiance s'est développé, dit M. Robb, et au début de la présente année on ne peut s'empêcher de constater que les chefs des industries et de la finance reconnaissent que la présente prospérité provient du développement sérieux et de la solvabilité des industries du pays.

Malgré nos revenus il ne faut pas toutefois oublier notre dette nationale. Le travail et l'économie conduisent au succès et la génération qui dépense l'argent ne doit pas se soustraire à ses responsabilités.

Pour l'année finissant au 31 mars M. Robb annonce un surplus de $[illegible].

Depuis cinq ans la dette générale du Canada a été réduite de $[illegible].

Réduction d'impôts

L'impôt sur le revenu personnel est réduit de 10%; l'impôt sur les Corporations réduit à 8%; sur les taxes de ventes, réduction de 25%.

Réduction du tarif

Le ministre des finances annonça la réduction du tarif sur plusieurs articles tels que les raisins, les bâtons, la tolle, la machinerie pour l'industrie textile, le pétrole non raffiné, etc.

Les manufacturiers s'alarment de la réduction du tarif et l'on croit dans les milieux conservateurs qu'un amendement au budget sera présenté.

[illegible]

Enquête sur l'immigration

[illegible]

IMMIGRATION

[illegible]

La taxe sur la gazoline bien vue par la législature

[illegible]

Gazoline sur les fermes

[illegible]

Les membres de l'assemblée qui sont fermiers et qui emploient de la gazoline sur leur ferme, déclarèrent que si ces machines étaient exemptées de la taxe, la somme d'argent provenant de cette exemption s'élèverait à des milliers de piastres.

Notre système bancaire

Un débat relativement à notre système bancaire s'est engagé sur une résolution de M. Woodsworth de Winnipeg: "La Chambre est d'avis que le temps est venu d'établir un système bancaire national".

Sa résolution ne demande qu'une plus large mesure de contrôle sur les banques à chartes existantes et de plus grandes facilités pour tout le monde de transiger des affaires de banque.

La résolution fut adoptée avec un amendement important. Ainsi se termina ce débat pour ainsi dire académique et dénué de toute préoccupation de parti pris politique.

La publicité sur les propriétaires de journaux

M. Church, député de Toronto a fait adopter jusqu'en troisième lecture inclusivement un bill imposant certaines obligations nouvelles aux journaux.

Si le bill passe maintenant au Sénat, ce qui n'est pas impossible, les journaux et toutes les autres publications ne pourront plus être anonymes. Ils devront pour bénéficier des taux de faveur que concède la loi des postes, faire connaître semestriellement les noms de leurs propriétaires ou de leurs actionnaires, — une omission est précieuse cependant pour les petits actionnaires — de leurs rédacteurs

(Suite à la page 8)

DEUX RECETTES DE VALEUR

Pouding au riz à la crème

4 cuillerées à table de riz.
1-3 tasse de sucre,
1-2 cuillerée à thé de sel.
2 1-2 tasses Lait Borden St-Charles,
1 3-4 tasse d'eau,
Muscade.

Lavez bien le riz, ajoutez ensuite l'eau, le sucre et le sel au lait délayé avec de l'eau. Versez dans une casserole beurrée et saupoudrez de muscade. Mettez la casserole dans une lèchefrite remplie d'eau et faites cuire lentement au four (300o F.). Remuez plusieurs fois, pendant la première heure

Potage Crème de Tomates

2 1-2 tasses tomates en conserve ou fraîchement cuites,
1-2 petit oignon tranché,
1 pied de céleri émincé,
1 cuillerée à table de persil émincé,
1-2 feuille de laurier,
2 clous de girofle entiers,
1 cuillerée à thé de sel,
1-8 cuillerée à thé de poivre,
1 cuillerée à thé de sucre,
1 cuillerée à thé de soda,
2 cuillerées à table de beurre,
2 cuillerées à table de farine,
1 1-4 tasse de lait Borden St-Charles,
1 1-2 tasse d'eau,

Ajoutez l'assaisonnement aux tomates. Faites mijoter pendant 15 minutes et passez à travers une passoire fine. Faites fondre le beurre dans une casserole et versez-y la farine en remuant. Délayez le lait avec de l'eau et versez lentement dans le beurre et la farine. Remuez le mélange jusqu'à ce qu'il épaississe. Laissez cuire encore cinq minutes. Juste avant de servir, ajoutez le soda aux tomates, ajoutez peu à peu les tomates à la sauce blanche en remuant toujours, et servez immédiatement.

Tous, ou n'importe quel des légumes conservés comme assaisonnement s'emploient parfaitement, mais en les ajoutant, vous réussirez à réjouir les gourmets.





Reconnues sûres par des millions et prescrites par les médecins contre

Rhumes	Maux de tête	Rhumatisme	Nephrite
Douleurs	Névralgie	Lumbago	Maux de dents

N'AFFECTE PAS LE COEUR

Sûre

N'acceptez que les "Pastilles d'Aspirine de Bayer" dont chaque paquet [illegible]

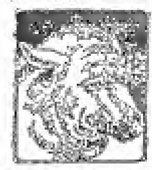
Une ordination sacerdotale à Bellevue

M. l'abbé J.-Albert Houle est ordonné prêtre à Bellevue par Sa Grandeur Mgr O. Charlebois, O.M.I. — Premier prêtre de la paroisse.

BANQUET

PREMIÈRE MESSE

CONCERT



-- PAGE AGRICOLE --



La désertion des campagnes

On parle beaucoup de la désertion des campagnes; on fait des enquêtes pour chercher les causes du mal. Voici quelques lignes très justes écrites par un cultivateur de France, qui font comprendre une des grandes causes du mal:

"Les paysans quittent la terre... "désertent la terre", suivant l'expression consacrée. Pourquoi ces fils de la glèbe, vouent [illegible] sur l'aspect désolant des terres incultes, sans-ils demander à d'autres corporations des avantages que la leur ne peut leur fournir?"

Il y a quelque temps, un de mes jeunes compatriotes m'éclairait sur ce mystère. Comme tant d'autres, en rupture de corporation, il me contait qu'il cherchait une place. Je lui demandai quel genre de place il voulait. Il me répondit: "Peu m'importe, pourvu que je ne travaille guère et que je gagne gros." Hélas! cette réponse est la signature de toute notre génération, elle se lit dans toutes les branches de notre commerce. C'est la loi du moindre effort qui est en vigueur, complétée par une recherche effrénée des plaisirs, de la jouissance.

Comment s'étonner de ce qu'on ait quitté la terre! Elle qui, par le genre de vie qu'elle impose à ceux qui la travaillent, n'est qu'austérité et labeur, donc en contradiction absolue avec les goûts et les aspirations de notre cœur?

Voyons-le enfin: c'est d'en haut que vient le mal. Quand nos contemporains seront plus persuadés que le but de l'existence dépasse les quatre planches de la dernière demeure, les choses, croyez-m'en, s'arrangeront d'elles-mêmes et ceci dans tous les domaines.

On veut supprimer la Pierre Angulaire. Eh bien! nous en verrons les résultats!"

Nombreuses ventes de terres scolaires dans l'Ouest canadien

PROSPÉRITÉ ACTUELLE DES PROVINCES DES PRAIRIES

Enchères actives et prix élevés aux ventes faites dans la Saskatchewan et l'Alberta

Comme les étendues de sol arable constituent la plus importante catégorie de ressources naturelles du Canada, la demande de terres — telles qu'indiquée par les prix qu'elles rapportent dans des conditions qui excluent toute spéculation — peuvent servir d'un indice signe de jauge de l'état des finances et de l'agriculture du pays. Il est par conséquent encourageant de noter que les prix obtenus pour les terres scolaires des provinces des prairies aux ventes générales faites en 1927 ont été plus élevés que jamais. Au total, 180,108 acres ont été vendues pour $3,083,967, ce qui représente un prix moyen de $18.— par acre. Le prix le plus bas a été de $7, et le plus élevé de $39 par acre; ce dernier prix avait été dépassé, dans certains cas isolés, lors de ventes précédentes, mais le niveau des prix n'a jamais été aussi élevé.

En vertu de la Loi des Terres fédérales, un dix-huitième des terres que renfermait les provinces des Prairies a été réservé en vue de constituer des fonds pour des fins éducatives dans ces provinces. Chaque township arpenté comprend trente-six sections de 640 acres chacune et dans d'entre elles, les sections 11 et 29 dans chaque cas sont désignées comme terres scolaires. Elles se vendent à l'enchère après qu'un prix minimum a été fixé par un évaluateur, et en parcelles de pas plus d'un quart de section, soit 160 acres. Les sommes provenant de ces ventes sont versées au Fonds de Dotation des Terres Scolaires, qui est administré par le ministre de l'Intérieur pour le compte des provinces concernées.

Le gouvernement fédéral reconnaît un intérêt de 5 p. 100 par année sur le Fonds en question, et pour l'année administrative 1926-27, les sommes suivantes représentent l'intérêt versé aux provinces pour l'entretien de leurs écoles. Manitoba, $291,138; Saskatchewan, $[illegible]; Alberta, $371,138. Outre les intérêts qu'elles ont reçus sur les sommes placées en leur nom, les provinces ont recouvré durant l'année les montants suivants, représentant des intérêts sur paiements différés, ainsi que des loyers et des redevances se rapportant aux terres arables, aux pâturages, aux bois et aux terres à foin: Manitoba, $17,[illegible]; Saskatchewan, $388,716.72; Alberta, $266,190.18.

Pertes sur la vente des produits laitiers

Ottawa. — À cause de nos achats augmentant aux États-Unis, en Nouvelle-Zélande et ailleurs, les cultivateurs du Canada ont perdu la vente de produits laitiers pour des millions de dollars l'an dernier. Le gouvernement fédéral annonce que nous avons importé de ces produits en 1927 pour une somme de $1,[illegible] comparé à $1,862,702 en 1926. Nos importations en beurre seulement ont été de $3,[illegible] au lieu de $1,451,812. Il y a eu aussi une forte augmentation de fromage et autres produits de l'industrie du lait.

Tenez vos comptes

Tous nos cultivateurs désirent acquérir une certaine aisance. Ce qui est juste et naturel.

Dans cet article que nous empruntons à la Terre Nationale, nos fermiers trouveront un moyen pratique de devenir riches.

Les cultivateurs tiennent-ils leurs comptes?

Malheureusement non. Ils étudient des cultivateurs ne s'occupent guère de savoir dans le détail ce qui les paie et ce qui ne les paie pas.

Ils ont des revenus, mais ils ne peuvent dire exactement la réelle quantité de leurs revenus.

Ils font des dépenses, mais ils ne pourraient dire à la fin de l'année le montant exact de leurs dépenses.

Ils vont ainsi au petit bonheur.

Pourtant ils se plaignent et prétendent que l'agriculture ne paie pas. Je ne discute pas les revenus de l'agriculture; peut-être ne sont-ils pas ce qu'ils devraient être. Cependant il faudrait commencer par faire son possible.

Les autres classes, en particulier les marchands et les industriels, tiennent un compte serré de leurs dépenses. Ceux qui négligent leur comptabilité vont tous à la banqueroute.

Que de dépenses inutiles seraient évitées, si le cultivateur tenait ses comptes. Et comme ce serait plus encourageant pour lui!

Il saurait chez lui ce qui le paie et ce qui ne le paie pas. Il saurait que telle ou telle culture n'est pas payante et que telle autre vaut la peine qu'on la développe.

Il saurait, par le contrôle laitier, que telle vache coûte plus cher qu'elle ne rapporte. Par le contrôle de la ponte, il saurait que telle poule pond et que telle autre ne pond pas et mérite de valse. Ainsi il s'enrichirait.

Il éviterait de faire une dépense non urgente en telle occasion et ne ferait de dépenses que lorsque le besoin commanderait.

Tout le monde dans la maison serait encouragé.

Mais la comptabilité demandera: c'est ennuyeux?

Quoi! Des gendres tous les jours s'abstiennent amplement. On en perd beaucoup de dix minutes au cours de la journée.

On n'aime pas à se faire traiter de paresseux! Est-ce qu'il n'y a pas un peu de paresse dans cette négligence à faire le bilan de ses recettes et de ses dépenses?

Combien on arrive plus vite à un but quand on sait où l'on va!

Combien l'on fatigue quand on s'avance vers le même but les yeux fermés!

Le cultivateur qui tient ses comptes, marche les yeux ouverts et sait où il va.

Le cultivateur qui ne tient pas ses comptes marche les yeux fermés et piétine sur place.

Recette pour devenir riche: NE JAMAIS ACHETER, TOUJOURS VENDRE.

L'agence des Sauvages de Duck Lake et de Batoche a remporté le premier prix pour les bouvillons gras.

Lors d'un concours qui eut lieu à Moose-Jaw, l'Agence des Sauvages de Duck Lake, sous la direction de M. [illegible], a remporté le premier prix pour le meilleur char de bouvillons gras de 3 ans. Ces animaux, qui pesaient de 1250 à 1500 livres, ont été choisis sur la Réserve de Duck Lake et de Batoche.

Après le concours, ces animaux ont été vendus vivants à l'enchère au prix de $8.70. Trois chars ont été expédiés plus tard à la cour des animaux de Prince-Albert.

C'est un beau succès pour les Sauvages qui ont obtenu la troisième place parmi de nombreux concurrents de la Saskatchewan et autres provinces; c'est aussi un bel éloge pour l'agent et le fermier-instructeur sous la direction desquels les Sauvages s'initient à l'art agricole.

Le blé — Qualité et précocité

(Notes des fermes expérimentales)

Ceux qui produisent du blé dans les régions du nord des trois provinces des Prairies, devraient rechercher des variétés joignant à une haute qualité la précocité et la résistance à la verse. Il est bien dur en effet de cultiver une grosse récolte de grain pour la voir versée, piquée par la gelée ou déclassée par les pluies d'automne et finalement classée dans une quatrième ou cinquième catégorie lorsqu'elle est transportée à l'élévateur.

Certains districts favorisés dans la région de Rivière La Paix peuvent fort bien réussir avec le blé Marquis ainsi que l'atteste le championnat mondial obtenu en 1926 par M. Trelle. Le Marquis réussit sur les hauts plateaux de la station de Beaverlodge où sa production moyenne pendant une période de treize ans a été de 38 boisseaux 43 livres par acre. Les blés Kitchener et Renfrew arrivent parfaitement à maturité mais ces espèces sont trop tardives, elles donnent trop d'inquiétudes au moment de la moisson et retardent les travaux d'automne. Elles sont exposées également à être classées dans la catégorie moyenne ou raide.

Une comparaison des six années de 1922 à 1927 présente un intérêt spécial. À l'exception partielle de 1923, les quatre premières de ces six années étaient sèches et les rendements inférieurs à la normale. Cependant le grain était dur et sec. Les deux dernières saisons ont donné une récolte abondante mais le grain était un peu raide. On a donc corrigé les rendements en les réduisant tous sur une base de 12 pour cent d'humidité. Au cours des six années, les ravages de bordure ont été systématiquement éliminés des calculs si bien que les rendements signalés ne représentent que la production de grain mûre et sec dans des conditions de grande culture sauf pour quelques sarclages à la main.

Rendements moyens de six ans et nombre de jours mis à mûrir à Beaverlodge, Alta.

L'horloge

Tout dort. Rumeurs de lassitude,
Les hommes sont couverts
Entre leurs draps de toile rude,
Dans les ténèbres des grands lits.

Les troupeaux giront près des crèches.

Les bœufs, dans la paille affaissés,
Rêvent des prés, de l'herbe fraîche,
Et des sillons qu'ils ont tracés.

Le chien dort, et le coq sonore
Se tient muet sur son perchoir,
Car le jour n'est pas près d'éclore
Et le ciel de l'aube est noir.

Le sommeil tient aussi les choses;
Les outils qui restent dehors,
Les meubles que les murs enclosent
Et la maison même, tout dort.

Seule vivante en l'ombre immense,
L'horloge obscure ne dort pas.
Seule, dans l'énorme silence,
Comme un pas lent mais jamais las,

Ou comme le pouls d'une artère,
Ou le battement d'un cœur sain,
Elle fait son bruit solitaire
Toujours, toujours, toujours,
toujours.

Louis MERCIER.

	Nombre de jours pour mûrir	Boisseaux	Livres
Early Triumph	108.0	38	38
Garnet 0-652	109.0	31	44
Marquis 1-15	121.7	38	17
Reward 41-928	110.4	34	4
Ruby 0-623	114.?	30	19

Le Garnet se rapproche beaucoup du Marquis au point de vue du rendement. Il a confirmé sa réputation expérimentale dans les mains des cultivateurs: des producteurs dignes de confiance signalent des rendements qui dépassent soixante boisseaux à l'acre. Le rendement du Reward est généralement entre celui du Ruby et celui du Garnet, mais il a dépassé ce dernier par une bonne marge deux fois surtout en 1926 lorsque les vers fil de fer ont causé des dégâts. Le Reward a un grain plus attrayant que le Garnet, deux classé en tout premier lieu au point de vue de la mouture, c'est lui qui a la paille la plus droite des cinq variétés au tableau. Si la sensibilité à la pourriture de la racine dont on l'accuse n'est pas trop grande, il devrait remplacer le Marquis sur de grandes étendues.

Le Early Triumph est un blé hâtif, très productif lorsque la rouille ne sévit pas et à tout prendre, à peu près égal au Garnet en qualité. Aucun de ces blés cependant n'est égal au Marquis ou au Reward. Le Ruby de tête 222 qui n'a été essayé qu'en parcelles d'une rangée d'une perche ne peut se distinguer du Early Triumph.

W. D. ALBRIGHT, régisseur, sous-station expérimentale fédérale, Beaverlodge, Alta.

Le soufre remède excellent contre la rouille

Winnipeg. — Le Dr D. L. Bailey, directeur du Laboratoire du Dominion, préconise l'emploi de la poudre de soufre comme remède efficace contre la rouille du blé et des autres grains.

Malgré les efforts du Laboratoire pour développer un blé pouvant résister à la rouille, le Dr Bailey déclare que les expériences présentement faites au Laboratoire ne pourront donner des résultats satisfaisants avant six ou huit années.

En attendant, il avise les fermiers du Canada d'utiliser la poudre de soufre comme étant un remède efficace pour neutraliser les effets désastreux de la rouille sur le blé et les autres grains. À ceux qui objectent à l'emploi du soufre en raison de son haut prix, le Dr cite en faveur de son emploi le témoignage d'un fermier du sud du Manitoba, qui par l'usage du soufre a réalisé un gain net de $11.50 l'acre.

Le blé de 1927 n'est pas inférieur

En réponse à un discours fait à Toronto par le Dr Magill, secrétaire du "Grain Exchange" de Winnipeg, dans lequel discours celui-ci aurait dit que la moyenne de la récolte de blé canadienne cette année est de qualité si inférieure que les meuniers anglais sont incapables de se procurer du grain de mélange du Canada; E. B. Ramsay, gérant de l'Agence Centrale de vente du Cartel, déclare que la Coopérative qui détient le gros de la récolte, est tout à fait satisfaite de la demande et des prix reçus pour la récolte de 1927.

M. McIvor, notre gérant général des ventes, annonce, dit-il, nous rencontrons une demande normale pour notre blé, mais déclare que dans les ventes, notre Nord No. 3 a fait prime sur le blé d'Argentine des meilleurs grades.

Parlant de la déclaration du Dr Magill à l'effet que la Coopérative tente d'obtenir des prix onéreux, M. Ramsay a déclaré que ceci n'a jamais été la politique de la Coopérative et qu'elle continuera comme elle a fait par le passé, à s'efforcer d'avoir pour le blé canadien un prix raisonnable déterminé par l'offre et la demande.

Marché aux animaux de Prince-Albert

(Saskatchewan Livestock Pool)

Arrivées: 60 bestiaux, 10 veaux, 300 porcs.

Bouvillons. — de choix, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; ordinaires, 7.00 à 8.00; communs, 5.00 à 6.00.

Génisses de boucherie. — de choix, 8.50 à 9.50; bonnes, 7.00 à 8.00.

Vaches de boucherie. —de choix, 6.50 à 7.00; bonnes, 5.50 à 6.50; ordinaires, 4.00 à 5.00, pour être mises en conserve, 3.00 à 4.00.

Taureaux. — bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.00 à 5.00.

Bœufs. — bons, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "feeder". — de choix, 6.00 à 7.00; bons, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "stocker". — de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50.

Génisses "stocker". — de choix, 4.50 à 5.50; bonnes, 4.00 à 4.50.

Veaux. — de choix, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; communs, 5.00 à 7.00.

Moutons. — bons, 6.00 à 7.00; communs, 4.00 à 5.00.

Agneaux. — bons, 10.50 à 11.00; communs, 9.50 à 10.00.

Porcs. — de lit à 15 sous au-dessus du prix de Winnipeg.

Les arrivées de bestiaux sont peu nombreuses. Il y avait une bonne demande pour toutes les classes d'animaux de boucherie. Quelques animaux gras, choisis, se sont vendus à un prix élevé. Le record a vendu des bouvillons à $10.00 et génisses à $9.25.

Une assez bonne quantité de porcs a été reçue durant la semaine.

La semaine qui vient promet un marché ferme et actif tant pour le bétail que pour les porcs.

Marché aux grains Winnipeg

Blé. — No. 1 nord, 143 3-4; No. 2 nord, 138 3-4; No. 3 nord, 132 7-8; No. 4, 114; No. 5, 101 3-8; No. 6, 92 1-4; fourrage, 85 1-4; raie, 123 3-4.

Avoine. — No. 2, C.W., 64 3-4; No. 3 C.W., 59 1-8; extra 1 fourrage, 59 1-4; No. 1 fourrage, 56 3-8; No. 2 fourrage, 54 1-4; rejetée 50 1-4; voie, 63 1-4.

Orge. — No. 3 C.W., 87 5-8; No. 4 C.W., 84 3-8; rejeté, 83 7-8; voie, 87 7-8.

Lin. — No. 1 N.W.C., 184 1-4; No. 2 C.W., 180 1-4; No. 3 C.W., 161; rejeté 150; voie, 184 1-2.

Seigle. — No. 2 C.W., 102 3-8; rejeté, 101 3-8; voie, 106 7-8.

Marché de la fermière

Œufs frais, 50c;
Beurre, 40, 45 et 50c;
Patates: $1.00 le minot;
Volailles:
Poulets morts, 25c;
Poulets vivants, 18c;
Poules mortes, 20c;
Poules vivantes, 16c;
Dindes vivants, 20c;
Dindes morts, 30c.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 1250 bestiaux, 105 veaux, 2320 porcs. Le marché est tranquille. Les ventes sont insuffisantes pour permettre de se renseigner.

Bacon sélects font $8.85; gras et lourds $8.35. Bons agneaux vendus à $13.; moutons descendus à $8.

Marché aux animaux de Prince-Albert

(Fourni par la Dominion Livestock Branch)

Arrivées légères. Le marché est ferme. Le marché aux porcs changeable et un peu plus bas; sélects $9; gras et lards, $8.50; lourds, $8; maigres, $7.50. Les prix locaux sont 15 sous plus bas que ceux mentionnés.

Bouvillons. — de choix, $7.50 à 9.00; moyens, 5.50 à 7.50.

Génisses de boucherie, —de choix, 7.50 à 8.00; moyennes, 5.50 à 7.50.

Vaches de boucherie. — de choix, 6.50 à 7.00; bonnes, 5.50 à 6.50; moyennes, 4.00 à 5.00; pour être mises en conserve, 2.75 à 3.50.

Taureaux. — bons, 4.50 à 5.50; communs, 3.50 à 4.50.

Bœufs. — bons, 5.00, 6.00.

Bouvillons "feeder". — de choix, 6.00, 7.00; moyens, 5.00 à 6.00.

Bouvillons "stocker". — de choix, 5.25, 5.50; bons, 4.50 à 5.25.

Génisses "stocker". — choix, 4.50 à 5.25; moyennes, 3.00 à 4.50.

Veaux. — de choix, 8.00 à 9.00; bons, 6.00 à 8.00; communs, 4.50 à 6.00.

Moutons. — moyens, 6.00 à 7.00; communs, 4.00 à 5.50.

Agneaux. — bons, 10.50 à 11.50; moyens, 8.00 à 10.00.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPÉCIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ARBORFIELD ET ZENON PARK, Sask.

—Dimanche, le 5 février, avait lieu dans la salle paroissiale une soirée récréative et musicale dont les bénéfices devaient être versés à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale.

Plus de 230 personnes assistaient à cette soirée; presque toutes les familles de la localité y étaient représentées, en réponse à un appel pour l'occasion fait par M. l'abbé Hamel, curé. Les recettes se montèrent à au-delà de $100.00 et serviront à l'ameublement d'une chambre de l'hôpital, édifice terminé il y a quelques semaines, à peine se trouve la plus rapprochée de notre localité, soit une trentaine de milles. Au cours de cette soirée, qui fut présidée par M. Joseph P. Hudon, [illegible] on joua avec entrain une douzaine de parties de whist, et de jeunes à aider l'assistance fut régalée d'excellente musique par le nouvel orchestre de MM. Soucy. Cet orchestre se compose de M. Xavier Soucy, violoniste et de ses trois garçons Léo, Albert et Charles, jouant de la mandoline, guitare, timbales et tambour. [illegible]

A la fin de la veillée, [illegible] MM. Jos. Paulin et A. [illegible]

Avant de se disperser, M. l'abbé Hamel nous annonça que les dons suivants avaient été faits au cours de la soirée en faveur de l'hôpital. [illegible]

M. le curé annonça aussi qu'une autre soirée dans le même but aurait lieu dans une quinzaine. Le désir de la paroisse est de contribuer environ $200.00 à l'hôpital. Le succès de cette première soirée répond de celui de la prochaine [illegible] de différentes manières.

VAWN, Sask.

Un grand succès couronne toujours nos parties de cartes et nos soirées récréatives. Les recettes grossissent notre magot très rapidement. En avant toujours et courage, braves catholiques. Vos intentions sont bonnes, aussi la récompense approche.

—A l'assemblée annuelle des contribuables, nos bons commissaires qui sont toujours soucieux du bien-être de nos écoliers, ont décidé d'agrandir l'école de notre village. Bravo! Les grades VII et VIII se répartiront.

—M. Napoléon Gélinas nous arrive heureux d'un voyage aux États-Unis. Il nous dit que la misère est grande dans plusieurs centres des États-Unis, principalement dans l'est, et des milliers de sans travail vont tous les jours [illegible]

M. Napoléon Gélinas, étant bon colonisateur, nous a [illegible] des familles canadiennes [illegible] à Vawn. Grand merci pour le district. Ces familles désirent s'établir sur nos terres fertiles.

—M. William Pelletier et son fils s'en sont demeurer à [illegible], Sask. Nous souhaitons grand succès à ces deux familles.

—A l'élection de nos commissaires d'école, M. Louis Vallière a obtenu la majorité sur son concurrent, M. Arthur L'Heureux.

—M. Douglas Ducharme est à Midnight Lake en ce moment, terminant un contrat de bois.

ST-LOUIS, Sask.

Le 5 février, les élèves du couvent donnèrent une belle séance récréative en l'honneur de notre curé M. Carpentier, le jour de sa fête. Le dimanche suivant, le 12, on répéta de nouveau la séance pour ceux qui n'avaient pu assister à la première représentation.

Dans "Le Barbier de Séville", scène comique, les artistes ont bien rempli leur rôle du commencement à la fin.

"Peu de tête, beaucoup de cœur", comédie, a été jouée "consciencieusement" à la perfection et nous a fait bien rire.

"Abeilles et Papillons" (saynète) Papillons, jolis papillons... "Chut"... Les voici avec leurs ailes, décorées..., qui font leur entrée sur la scène; vraiment, ils sont jolis!

Un essaim d'abeilles entrent en [illegible]. Elles sont chargées de fleurs: muguet, pâquerette, [illegible], rose, violette... La Reine des abeilles: "Je suis la Reine. Les charmes [illegible]"...

"Le miracle de Sauveur" [illegible] en Portugal? [illegible] l'Enfant-Jésus, la Vierge, les anges, [illegible]

Les musiciens et les chanteurs chantent à leur tour.

[illegible]

Comme elle est bien vraie cette pensée du poète, que les fronts les plus chargés des soucis de la vie se déridèrent soudain au contact de l'enfance. [illegible]

GRAVELBOURG, Sask.

AU COLLEGE

Conférence sur Rome

Dimanche dernier, le 12 février, dans la salle académique du Collège, nous avions le plaisir d'entendre en cet anniversaire du couronnement de S. S. Pie XI, une conférence intéressante, littéraire et instructive, donnée sur Rome par le R. P. Piédalue, O.M.I., avec projections lumineuses.

[illegible]

Le R. P. Piédalue, venu de [illegible]

Enfin, [illegible]

C'est un art que de savoir mélanger les thés — un art que la Compagnie SALADA a acquis après de longues années d'expérience. Essayez

LE THÉ

"SALADA"

[illegible] introduit de [illegible] dans la Ville Éternelle, [illegible] à la mort de Benoît XV, de glorieuse mémoire.

De là, à l'élection du futur pape. La foule commente, massée devant Saint-Pierre, attendant avec anxiété le résultat, posé sur l'écran. [illegible]

L'élection terminée, Pie XI, nouveau pape, nous est présenté. Pie XI est de haute taille. [illegible]

De plus, notre Saint Père le Pape est un intellectuel, un savant, un travailleur acharné, un écrivain de marque, un orateur d'une haute et puissante éloquence.

[illegible]

DOMREMY, Sask.

Dimanche, le 12 courant, au [illegible] M. Jacques Hébert, [illegible]

[illegible]

[illegible] Joseph Brault, Mme Joseph [illegible] et son mari, M. [illegible] Brault et sa femme, M. Edmond Brault et sa femme, Mme Émile [illegible] et son mari, Mme Laurent Leblanc et son mari, Mme Eugène Leblanc et son mari, M. Paul Brault, M. William Brault, [illegible]

[illegible]

BELLEGARDE, Sask.

Le mardi, 7 février, a été chanté un service de [illegible] pour le repos de l'âme de Mme Geneviève Bois. MM. les abbés [illegible], curé de St-Antoine et Nadeau, curé de St-Raphael, assistaient notre curé, [illegible]

[illegible]

* * * * * * * * * * * * * * *

Le manque d'espace nous empêche de reproduire plusieurs chroniques arrivées les derniers jours. Nous les publierons jeudi de semaine prochaine.

* * * * * * * * * * * * * * *

FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

Fleurs du Foyer, Fleur du Cloître

par M. DELLY.

—8—

[illegible]

VII

[illegible]

(à suivre)

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

Prince-Albert

—De passage: M. l'abbé E. Victor [illegible], desservant de la colonie [illegible] de Plunkett, Sask.

—Le R. P. G. Allard, O.M.I., a repris la visite des écoles. [illegible] il a fait la visite de l'école de Buck Lake.

—Notre chef d'atelier, M. [illegible], retenu à l'hôpital depuis une quinzaine de jours par suite d'une [illegible] se remet lentement.

Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

—M. Georges [illegible], restaurateur de [illegible] de Winnipeg, fut trouvé [illegible] Tait.

Le défunt avait sur lui la somme de $1,100.

Une enquête est en marche. La police de Prince-Albert [illegible] fait des recherches.

Le "Prince Albert Herald" change de main

Le *Prince Albert Herald*, quotidien local, vient d'être acheté par MM. W. E. Davis et John Eagle.

Les anciens propriétaires étaient M. [illegible], résidant actuellement à Galt, Ontario, et M. H. M. [illegible], de Sarnia, Ont.

Régina, Sask.

—Mme O'Brien, 2223, Victoria [illegible], a donné une soirée de "bridge" en l'honneur de Mlle I. [illegible] de Québec.

—La Rév. Mère Provinciale des Saints Cœurs est actuellement en [illegible] à l'hôpital.

Mort du P. Pierre Pajot, M.S.

Nous venons d'apprendre la mort du R. P. Pierre Pajot, ancien supérieur général des Missionnaires de la Salette.

Il est décédé à Lyon, France, au mois de février.

Sylva Clapin

Ottawa. — M. Sylva Clapin vient de mourir à l'âge de 78 ans. Ancien traducteur à la Chambre des Communes, il était à la retraite depuis quelque temps.

M. Clapin était un écrivain distingué, auteur d'un manuel de bon langage et de divers ouvrages.

Les chemins de fer de la Baie d'Hudson et de la Flin Flon avancent rapidement

Winnipeg, Man. — Les travaux de construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson sont poussés avec rapidité. D'ici au mois de décembre prochain, près de 84 milles auront été effectués.

Beaucoup d'ouvriers sont à l'œuvre. Avant le printemps, plus d'un millier seront embauchés.

Les terrains marécageux qu'il faut drainer retardent les travaux considérablement.

Le chemin de fer de la Flin Flon avance lui aussi à une allure considérable.

Samedi dernier, les rails couvraient un espace de 27 milles. On espère atteindre le 58ème mille au commencement du mois de mars.

Trois tracteurs d'une capacité extraordinaire transportent les matériaux nécessaires à la Flin Flon. Chaque machine peut tirer une charge de 40 à 50 tonnes. Ils marchent jour et nuit.

M. [illegible], qui vient de faire l'inspection des travaux, affirme que tout sera terminé le 31 décembre.

La vente des liqueurs dans l'Alberta

Edmonton. — La vente des liqueurs par le Gouvernement de l'Alberta durant l'année écoulée a rapporté $2,938,822 de profit net à la province. Les ventes se sont élevées à $[illegible].

Garçons de ferme

Les missionnaires-colonisateurs prient tous les fermiers qui ont besoin d'engagés pour toute la saison d'été, de faire parvenir leurs demandes le plus tôt possible, en mentionnant le salaire qu'ils pourront payer et le genre de travail qu'ils demandent à faire. Il faudra ajouter si le fermier fournira ou non le logement et la pension en plus du salaire.

Les missionnaires-colonisateurs pour la Saskatchewan sont MM. les abbés A. Ern et O.-M. Bilodeau, 1231, rue Richmond, Montréal.

L'abbé Ern représente le sud de la Saskatchewan, (diocèse de Régina) et l'abbé Bilodeau représente la Saskatchewan centrale (diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.)

"Nos responsabilités intellectuelles"

A la séance de la distribution des prix d'action intellectuelle de l'A.C.J.C., M. l'abbé Groulx a prononcé une importante conférence sur laquelle il nous faudra revenir.

Lorsque la capitale du Canada fut constituée en district fédéral

Montréal. — Le R. P. Georges Simard, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, a donné une conférence devant les membres de la Société historique de Montréal sur le Père Tabaret, O.M.I., fondateur du collège, devenu aujourd'hui l'Université d'Ottawa.

[illegible]

On est mieux au Canada qu'aux Etats-Unis

Plusieurs autres filatures des Etats de la Nouvelle-Angleterre diminuent de dix pour cent le salaire de leurs ouvriers. Une situation tout aussi mauvaise existe dans l'industrie de la chaussure.

Ce n'est pas l'heure pour les nôtres d'émigrer aux Etats-Unis. Les vagues de la prospérité américaine ne sont pas toujours des vagues de fond.

La crise économique qui sévit dans les filatures et les fabriques de chaussures de la Nouvelle-Angleterre devrait favoriser le retour au Canada d'un grand nombre de Franco-américains.

C'est le devoir de nos gouvernants de profiter des circonstances et de pousser activement le rapatriement.

Une ordination

(Suite de la page 5)

[illegible]

A WAKAW

[illegible]

La session à Ottawa

(Suite de la page 4)

[illegible]

Retrait de la résolution Morell

Ottawa. — M. Charles Morell, député de Bonaventure, a fait la déclaration suivante aux journalistes: [illegible]

COURVAL, Sask

[illegible]

LAFLECHE, Sask.

—La Très Révérende Sœur Valérie St-Jean, supérieure provinciale des Filles de la Croix, était de passage à Lafleche [illegible]

[illegible]

—Mlle Jeanne LeSear'h, si avantageusement connue à Laflèche où elle a passé deux ans à notre bureau de poste et qui enseigne maintenant à Gouverneur, a eu la douleur de perdre son père il y a quelque temps. Mlle Le Sear'h a été assister aux funérailles qui ont eu lieu à Ste-Rose-du-Lac, Manitoba.